



GUIDE GRATUIT · ÉDITION OCTOBRE 2026

L'assurance soins de longue durée

Vieillir chez soi, choisir ses soins et éviter que vos enfants paient la facture.

Jean Carrière · Conseiller en sécurité financière

**EN BREF**

L'essentiel en une page

La majorité d'entre nous souhaitent vieillir à la maison. Or, quelques heures d'aide par jour, un service de soins, une place en résidence privée avec services coûtent rapidement plusieurs milliers de dollars par mois. Ce sont souvent les enfants qui comblent l'écart, en argent ou en temps. L'assurance soins de longue durée prévoit ce moment.

Prestation régulière

Un montant hebdomadaire ou mensuel lorsque vous perdez votre autonomie.

Critère d'autonomie

Habituellement : incapacité d'accomplir au moins deux activités de la vie quotidienne, ou trouble cognitif.

À domicile ou en résidence

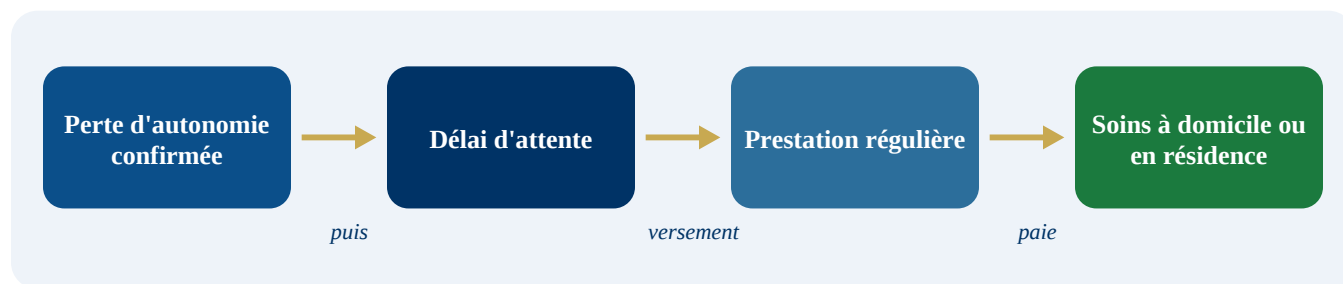
Selon le contrat, la prestation aide à payer l'aide à domicile ou une résidence privée.

Préserver l'épargne

Votre patrimoine reste intact pour vous et vos héritiers.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

L'assurance soins de longue durée



Lorsqu'un professionnel de la santé confirme que vous ne pouvez plus accomplir seul certaines activités de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, manger, se déplacer, aller aux toilettes, la continence) ou que vous souffrez d'un trouble cognitif comme l'Alzheimer, et une fois le délai d'attente écoulé, l'assureur verse une prestation.

Selon le contrat, la prestation est fixe, peu importe les dépenses réelles, ou elle rembourse des frais admissibles jusqu'à un plafond. Elle peut être versée pendant une période déterminée ou à vie.

Les mots à connaître

Activités de la vie quotidienne	Les gestes de base : se laver, s'habiller, s'alimenter, se déplacer, aller aux toilettes, la continence.
Trouble cognitif	Une détérioration des capacités mentales, comme la maladie d'Alzheimer, qui exige une surveillance.
Délai d'attente	La période de perte d'autonomie avant le premier versement, souvent 90 jours.
Prestation forfaitaire	Un montant fixe versé sans exiger les reçus des dépenses.
Prestation de remboursement	Remboursement des frais admissibles réellement engagés, jusqu'à un maximum.



LES AVANTAGES

Pourquoi c'est utile

01

Rester chez soi plus longtemps

La prestation paie l'aide nécessaire pour vivre dans son milieu.

02

Choisir où et comment être soigné

Une résidence privée, un service à domicile : la décision vous revient.

03

Protéger vos enfants

Ils restent vos enfants, pas vos aidants financiers.

04

Préserver l'héritage

L'épargne de toute une vie n'est pas engloutie par les frais d'hébergement.

À QUI ÇA S'ADRESSE

Est-ce pour vous ?

- **Les 45 à 65 ans en bonne santé**
C'est l'âge où la protection est accessible et abordable.
- **Les personnes sans enfants ou loin de leur famille**
Qui ne pourront pas compter sur un aidant naturel.
- **Les couples qui veulent protéger le conjoint**
Pour que les soins de l'un n'appauvrissent pas l'autre.
- **Les enfants adultes**
Qui veulent souscrire pour leurs parents et prévoir les coûts.

UN EXEMPLE CONCRET

Louise, 81 ans, veuve, vit seule dans son condo à Sherbrooke. Après une chute et un début de troubles de mémoire, elle a besoin d'aide pour se laver et s'habiller.

Son contrat lui verse une prestation mensuelle fixe. Elle paie une aide à domicile tous les matins et peut rester chez elle. Ses deux filles l'accompagnent par plaisir, et non parce qu'elles n'ont pas le choix.

LES OPTIONS ET LES PIÈGES

Bien choisir, sans mauvaise surprise

Les options courantes

Durée des prestations	Deux ans, cinq ans ou à vie.
Montant de la prestation	Choisi selon le coût des soins dans votre région.
Indexation	Pour que la prestation suive l'inflation.
Paie ment limité des primes	Pour régler les primes avant la retraite.

À SURVEILLER AVANT DE SIGNER

- Les critères de déclenchement : le nombre d'activités de la vie quotidienne exigé.
- Le délai d'attente et la durée maximale des prestations.
- La possibilité d'augmentation des primes, selon le contrat.
- L'offre est limitée au Canada : peu d'assureurs offrent encore ce produit sur une base individuelle. Il faut comparer avec soin.

PROCHAINES ÉTAPES

Les bonnes questions à poser

Avant de vous décider, demandez-vous :

- Combien coûtent les soins à domicile et les résidences dans ma région ?
- Quels critères déclenchent la prestation ?
- Les primes peuvent-elles augmenter ?
- Une assurance maladies graves avec une protection de perte d'autonomie serait-elle une meilleure option ?

Je compare les produits de plusieurs assureurs et je vous présente les chiffres côte à côte. Une rencontre de 30 minutes, en personne à Montréal, par Google Meet ou par téléphone, suffit habituellement pour y voir clair.

PRENEZ RENDEZ-VOUS

maprime.ca/rendez-vous · 438 889-6474 · info@maprime.ca



Faites le calcul

Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone : le calculateur gratuit de Maprime.ca vous donne une première estimation en deux minutes, sans inscription.

[Ouvrir le calculateur](#) →



Demander une soumission

Ou scannez celui-ci pour obtenir une soumission personnalisée, sans frais ni obligation.

[Demander ma soumission](#) →

Jean Carrière, représentant autonome par l'entremise de Groupe Cloutier, agent général. Conseiller en sécurité financière, représentant en assurance et rentes collectives et représentant en plans de bourses d'études, inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (certificat 259457). Vérifiez mon inscription : lautorite.qc.ca.

AVIS IMPORTANTS ET SOURCES

À lire

- Ce guide fournit de l'information générale. Il ne constitue ni un avis fiscal, juridique ou financier personnalisé, ni une recommandation de produit. Une analyse de vos besoins est requise avant toute recommandation.
- Les garanties, exclusions, frais et conditions qui s'appliquent sont ceux du contrat émis par l'assureur, qui seul fait foi. Les exemples sont illustratifs et ne constituent pas une soumission.
- Je suis représentant autonome : je ne suis lié à aucun assureur par une entente d'exclusivité et je compare les produits de plusieurs assureurs. Je suis rémunéré par commission de l'assureur; je vous la détaille sur demande.
- Chiffres et règles en vigueur en octobre 2026; ils peuvent changer. Images : photographies Pexels (licence Pexels) et illustrations générées par intelligence artificielle; les personnes représentées sont des modèles ou des personnages fictifs.

Sources consultées

- Contrats types d'assureurs canadiens, consultés en octobre 2026
- Gouvernement du Québec, crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés (information générale)